



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT  
(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
transfert de ressources réelles aux pays en  
développement)



**DC/S/2022-0035(F)**  
22 avril 2022

**DÉCLARATION DE  
Mme AZUCENA ARBELECHE, PRÉSIDENTE DU  
COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT**

Ci-joint pour information à l'intention des Membres du Comité du Développement, la Déclaration de la présidente, Mme Azucena Arbeleche, à l'issue de la cent-cinquième réunion du Comité tenue le 22 avril 2022.



## Déclaration de la Présidente : 105<sup>e</sup> Réunion du Comité du Développement

Mme Azucena Arbeleche, ministre de l'Économie et des Finances,

République orientale d'Uruguay

1. *Le Comité du développement rappelle que, le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations Unies, par une majorité de 141 pays, a adopté la résolution ES-11/1 intitulée « Aggression contre l'Ukraine »<sup>[1]</sup> qui « déplore dans les termes les plus forts l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation de l'article 2 (4) de la Charte » et « exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement son utilisation de la force contre l'Ukraine ». Trente-cinq pays se sont abstenus de voter ; cinq pays ont voté contre la résolution ; certains pays n'ont pas exprimé de position. Le Comité du développement reconnaît que la guerre que la Russie mène en Ukraine a des conséquences humanitaires énormes et des répercussions néfastes sur l'économie mondiale par des circuits directs et indirects. Il appelle à une résolution rapide par les voies diplomatiques, y compris le « dialogue politique, les négociations, la médiation et d'autres moyens pacifiques »<sup>[2]</sup>, et à une coopération internationale accrue et un renforcement du multilatéralisme afin de prévenir la fragmentation et de préserver l'intégration économique mondiale.*
2. L'économie mondiale est confrontée à des conditions financières plus strictes et plus instables, ainsi qu'à des crises liées à la santé publique, au capital humain, au changement climatique et à la biodiversité, à l'insécurité alimentaire et énergétique, à la dette, aux réfugiés et aux migrations internes, et à la fragilité, aux conflits et à la violence (FCV). Leurs effets seront ressentis plus durement par les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en particulier par leurs populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. La reprise économique restera probablement précaire dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques, les investissements, le commerce et la croissance économique mondiale étant mis à mal par la flambée des prix des produits de base, les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et les perturbations des envois de fonds. L'apparition possible de nouveaux variants de la COVID-19 souligne la nécessité de se préparer à d'autres périls liés à la pandémie et de remédier au déploiement inégal des vaccins. La fraude fiscale, la corruption et les flux financiers illicites restent également préoccupants. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI) de rester vigilants, de coordonner les actions et d'inscrire leurs interventions dans les pays dans l'optique d'une reprise économique verte, résiliente et inclusive, tout en continuant de se concentrer sur le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée et en aidant les pays à atteindre les ODD.
3. La forte hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base affaiblit les systèmes alimentaires et frappe les plus vulnérables, ce qui compromet les efforts de réduction de la pauvreté et exacerbe les inégalités aussi bien dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu intermédiaire. La hausse des prix des engrais et les difficultés d'approvisionnement en cultures de base, conjuguées à la rareté de l'eau, aux inondations, aux

---

[1] Tiré de la [Résolution ES-11/1 de l'ONU](#).

[2] Idem.

sécheresses et à d'autres effets du changement climatique, touchent particulièrement les petits agriculteurs et menacent la sécurité alimentaire mondiale. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale d'utiliser tous les instruments dont il dispose pour accroître son soutien financier, stratégique et analytique afin d'aider les pays à répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de protection sociale ; nous le prions en outre instamment de collaborer étroitement avec les Banques multilatérales de développement, le Programme alimentaire mondial et d'autres institutions des Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce, le FMI et d'autres parties prenantes dans le cadre de la riposte mondiale aux crises. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à aider les pays à mettre en œuvre des politiques visant à renforcer la résilience face à la réduction des approvisionnements alimentaires, tout en s'employant à remédier aux vulnérabilités sous-jacentes qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire, et à décourager toute action des responsables des politiques publiques susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les marchés alimentaires.

4. La guerre en Ukraine et d'autres conflits survenus ces dernières années ont contraint des millions de personnes à se déplacer et provoqué une augmentation rapide de la population mondiale de réfugiés, mettant à rude épreuve les communautés d'accueil. Nous saluons l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à lutter contre la fragilité, les conflits et la violence et nous réjouissons qu'il ait quasiment triplé les financements de l'IDA en faveur des FCV au cours des cinq dernières années. Nous appelons à renforcer la présence sur le terrain et à accroître le soutien financier dans ces situations. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à répondre aux besoins de développement en période de crise, afin qu'il puisse contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les déplacements forcés et les violences sexistes ; à fournir un soutien d'urgence aux revenus ; à rétablir et améliorer l'accès inclusif à l'éducation, à la santé et aux services de base tels que l'eau et l'énergie ; et à multiplier les opportunités économiques et les emplois, en privilégiant les femmes et les filles. Nous nous félicitons de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de FCV et de la stratégie relative aux États fragiles et touchés par un conflit adoptée récemment par le FMI. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à continuer à travailler dans le champ de l'action humanitaire, du développement et de la promotion de la paix aux côtés des gouvernements, des Nations Unies, du FMI et d'autres partenaires, y compris des organisations bilatérales, multilatérales et non gouvernementales, afin d'analyser les facteurs de FCV, en mettant l'accent sur la prévention et la résilience, et de fournir des services essentiels. Nous reconnaissons que les situations de FCV se multiplient, des crises éclatant aussi bien dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu intermédiaire. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à apporter des réponses stratégiques et financières souples et innovantes et de renforcer sa présence, en veillant au respect scrupuleux de ses normes sociales et fiduciaires, afin que les ressources puissent être utilisées de manière stratégique et efficace.
5. La riposte à la crise de COVID-19 reste une priorité essentielle. Bien que les taux de vaccination aient augmenté, les revers enregistrés sur le plan du développement ont frappé les plus démunis, en particulier dans les petits États et les situations de FCV, ce qui nécessite des interventions sur mesure, axées sur les pays. Nous saluons les efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour faire face à la crise et apporter un soutien financier sans précédent, d'un montant de 204 milliards de dollars en 2020-2021, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation et la protection sociale, afin de contrer les méfaits importants sur le capital humain dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Nous nous félicitons de l'extraordinaire reconstitution des ressources au titre d'IDA-20 qui a été avancée d'une année.

Ces ressources, d'un montant total de 93 milliards de dollars, seront essentielles pour soutenir les initiatives menées dans les pays les plus pauvres et rester engagé sur les objectifs à long terme. Nous remercions le Groupe de la Banque mondiale qui a collaboré avec le Groupe de travail des dirigeants multilatéraux (Groupe de la Banque mondiale, FMI, OMS et OMC) pour impulser des actions internationales visant à assurer une livraison rapide et équitable des vaccins. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à utiliser son pouvoir fédérateur et sa capacité de mobilisation financière pour aider à déployer les vaccins, accroître la fabrication, investir dans les outils de diagnostic et les traitements, et renforcer les systèmes de santé, toutes choses qui aideront les pays en développement à accélérer leur reprise économique. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale à accroître le soutien financier, stratégique et analytique qu'il apporte aux pays pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de vaccination, de renforcer les capacités des systèmes de santé, de progresser vers la couverture sanitaire universelle et de soutenir la résilience, la prévention et la préparation aux pandémies futures ; pour ce faire, il s'appuiera sur les enseignements des expériences récentes et coordonnera étroitement les actions avec ses partenaires sanitaires internationaux.

6. Les nombreuses crises concomitantes auront des conséquences durables. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de poursuivre ses efforts de promotion de la viabilité et de la transparence de la dette, notamment par la mise en œuvre du Cadre commun du G20, conjointement avec le Club de Paris, pour aider les pays à faible revenu, de même que par les initiatives visant à remédier aux vulnérabilités liées à la dette dans les pays à revenu intermédiaire. Nous nous félicitons du Plan d'action sur le changement climatique du Groupe de la Banque mondiale, qui l'aidera à s'aligner sur l'Accord de Paris et à renforcer les actions qu'il mène pour promouvoir la biodiversité, améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau potable, et soutenir une transition équitable vers une économie sobre en carbone, adaptée à la situation de chaque pays. Nous nous félicitons en outre du montant de 26 milliards de dollars engagé par le Groupe de la Banque mondiale dans le domaine du changement climatique en 2021. Nous encourageons par ailleurs le Groupe de la Banque mondiale à favoriser la mobilisation de capitaux privés et la création d'emplois, notamment par le biais du développement des marchés financiers nationaux ; à travailler en coordination avec le FMI sur le nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et réfléchir à la possibilité d'utiliser les droits de tirage spéciaux (DTS) ; à élargir la marge de manœuvre budgétaire, notamment par la mobilisation des ressources intérieures ; à intensifier le financement du programme des biens publics mondiaux (GPG), tout en reconnaissant le rôle clé des pays à revenu intermédiaire dans sa mise en œuvre ; à être le chef de file de la promotion de l'égalité des sexes, par son appui financier, politique et technique ; à renforcer le capital humain grâce à des investissements dans l'éducation, la santé et la protection sociale ; à investir dans les infrastructures et promouvoir la numérisation, y compris par le biais du secteur privé ; et à soutenir tous ses clients en vue d'une reprise verte, résiliente et inclusive, qui sera essentielle pour remédier aux pertes sur le plan du développement et réduire les inégalités. Nous attendons avec intérêt des discussions fructueuses dans ces domaines, plus particulièrement au sujet des vulnérabilités liées à la dette, des biens publics mondiaux, de la transformation numérique, du changement climatique et de la fragilité.